



MAIRIE DE TRAVAILLAN
84850

Téléphone 04 90 37 24 01
Télécopie 04 90 37 79 88

COMPTE RENDU
SOMMAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU
7 Mars 2017

Régulièrement convoqué dans le lieu habituel, le Conseil Municipal s'est réuni dans la Salle de la Mairie.

Présents : Tous les membres, sauf
Procuration : Cyril BRUSCOLINI, Clotilde FALLAS et Damien ROZIER qui donnent respectivement procuration à Julien CHALAYE, Patricia LISPAL et Jean Pierre DELFORGE

Secrétaire de séance : René MARTIN

Approbation à l'unanimité et sans aucune réserve du procès verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 20 Décembre 2016.

Le Maire informe le Conseil des remerciements de Mme Régine DENIS, ancienne correspondante journalistique, pour le soutien reçu au moment du décès d'un membre de sa famille.

1. Vote du Compte Administratif 2016 de la Caisse des Ecoles

Approuvé à l'unanimité.

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 14 023.95 €
Les recettes s'élèvent à 15 835.00 €
L'excédent reporté de 3 809.61 € passe donc à 5 620.66 €

2. Approbation du compte de Gestion du receveur 2016 de la Caisse des Ecoles

Approuvé à l'unanimité.

3. Affectation du Résultat de l'exercice 2016 de la Caisse des Ecoles

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'affecter la somme de 5 620.66 € en recette de fonctionnement

4 Vote du Compte Administratif 2016 de la Mairie

Approuvé à l'unanimité.

Le total des dépenses d'investissement et de fonctionnement s'élève à 649 089.80 €
Les recettes s'élèvent à 935 269.49 €

L'excédent reporté en Fonctionnement était de 174 815.25 €
L'excédent reporté en Investissement était de 167 614.41 €

Le nouvel excédent en fonctionnement est de 55 822.44 €
Le déficit en Investissement est de – 112 072.41 €

5 Approbation du Compte de Gestion du Receveur 2016 de la Mairie

Approuvé à l'unanimité.

6 Affectation du Résultat de l'exercice 2016 de la Mairie

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'affecter la somme de 286 179.69 € :

230 637.69 € en section de fonctionnement
55 542.00 € en section d'Investissement.

7 Attribution du Logement Communal sis 1 route de Camaret

Le Maire informe que deux demandes ont été déposées.
Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide d'attribuer le logement communal à Madame LEPRE Maïté et fixe le montant du loyer à 500 € mensuel.

8 Choix du périmètre du SCOT (Schéma de cohérence territoriale)

Le Conseil, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence au SCOT du bassin de vie d'Avignon

9 Transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence

Le Conseil, à l'unanimité, se prononce défavorablement sur le transfert de la compétence PLU à la CCAOP

10 Rapport Annuel ADS (service commun des autorisations du droit des sols) 2016

Le Maire présente le rapport ADS 2016,
Le Conseil l'approuve à l'unanimité.

11 Opération : Voisins vigilants

Dans le cadre de l'opération Voisins Vigilants et suite à la réunion de février, qui a généré un intérêt pour ce dispositif, Mr Daniel MAYER informe que le Bon de commande a été signé faisant bénéficier à la commune le coût des panneaux, soit une économie de 1200 €.

12 Projets de Travaux 2017

- Rénovation d'un logement communal dans son intégralité (électricité, chauffage, plomberie, isolation,...)
- Façade de l'école (solde)
- Buvette foot
- Fenêtre logement communal
- Toiture logement communal + chauffage climatisation
- Plantation arbres et arbustes
- Voirie (Chemin d'Alcyon et Chemin de Durand)
- Aménagement de la Place Jean Moulin

Tous ces projets sont soumis aux diverses aides non encore fixées à ce jour

13 Dépenses d'Investissement avant le Vote du Budget 2017

Le Conseil, à l'unanimité, décide de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2017 pour les opérations suivantes :

Toiture Logement Communal 11 Place Jean Moulin - Compte 21318 ONA
pour un montant de 2 000 €HT

CAUE - Mission d'accompagnement projet « 20.000 arbres en Vaucluse »
Compte 2031 ONA pour un montant de 750 €HT

14 Questions Diverses

Marie Ange SANJULLIAN demande la raison pour laquelle l'éclairage public est en fonctionnement depuis plusieurs jours. Le Maire répond qu'un courrier a été adressé par EDF et que plusieurs départements sont concernés (en PACA).

Tous les points ayant été abordés, la séance a été levée à 20 heures
Vu par nous, Gérard SANJULLIAN, Maire de la Commune de Travaillan, pour être affiché à la porte de la Mairie en date du 8 Mars 2017, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Secrétaire de séance

René MARTIN



Travaillan le 8 Mars 2017

Gérard SANJULLIAN, Maire

